

Où en est l'action de Terres en Vie ?

Lors du dernier conseil municipal, Terres en Vie a présenté aux élus le rapport annuel de l'association qui a pour objectif de remettre en état des terres agricoles en friches afin de les mettre au service de porteurs de projets.

Véronique Jantzen, Cédric Retours et Alain Gripon font partie des 90 membres de l'association Terres en Vie et plus précisément de la trentaine d'entre eux qui agissent sur La Chapelle-Heulin. Jeudi dernier, ils ont présenté aux élus le rapport annuel de l'association.

Depuis sa création en 2017, celle-ci a recensé 913 hectares de friches sur les 4 288 hectares de parcelles agricoles sur 7 communes du Vignoble nantais dont La Chapelle-Heulin, Maisdon-sur-Sèvre et Monnières (les trois premières communes concernées lors de la création de l'association).

En 2018, un inventaire avait été réalisé sur La Chapelle-Heulin. Sur les 1 000 hectares de parcelles agricoles recensés, 225 étaient laissés en friche, soit environ 22,5 %. « Souvent les propriétaires ne savent pas quoi faire de ces terrains car ils sont divisés. Par exemple, il n'est pas rare que 4 à 5 propriétaires se partagent un hectare de terre », explique Cédric Retours. « Le fait que les parcelles soient morcelées

empêche les propriétaires de faire des îlots », ajoute Alain Gripon.

Nombreux travaux réalisés cette année

En 2020, l'association a procédé au défrichage de 2,5 hectares de terres viticoles, au girobroyage de 9 hectares, au labour et aux semis de prairies bio ainsi qu'à la fauche de foin sur 6 hectares. La plantation de 1,5 kilomètre de haies qui devait avoir lieu avant la fin d'année est reportée en janvier 2021.

La remise en état de ces parcelles est un réel investissement économique. « Pour donner une idée, un hectare de défrichage coûte environ 2 500 €. On ne peut donc pas tout faire d'un coup. Il faut prioriser », relate Cédric Retours.

« Pour l'instant, nous avons restitué 25 hectares sur les 225 laissés en friche dans la commune, soit environ 11 %, poursuit-il. Quand on récupère des terres en friche, certaines contiennent encore des vignes mais aussi des fils et des poteaux. Il faut tout enlever, faire une prairie puis entretenir environ 2 fois par an pour pouvoir enfin les restituer à un porteur de projet. »

Après avoir planté des pommes de terre bio dans la commune en mai dernier, les bénévoles ont en récolté 2,8 tonnes en septembre. « Cette action sociale a rassemblé 63



Des membres de Terres en Vie ont présenté aux élus les actions de l'association sur la commune.

bénévoles, en grande partie grâce aux réseaux sociaux », explique Cédric Retours.

Les pommes de terre ont été distribuées en priorité aux personnes dans le besoin, en relation avec le CCAS et les associations caritatives. « On a

également donné les 100 € de bénéfiques aux Restos du Cœur », déclare Véronique Jantzen. « On a été surpris et très contents de l'engouement des participants. On a envie de le refaire car on a des terres pour faire des choses

et nourrir la population », complète Cédric Retours.

10 ha transmis à deux porteurs de projets

2020 a également été l'année des premières transmissions de parcelles. Mathilde Gripon,

maraîchère bio, et Alexis Viaud, boulanger et éleveur d'agneaux bio, ont donc acquis respectivement 2 et 8 hectares de parcelles. Cela représente presque 50 % des parcelles remis en état par l'association.

Quels projets pour 2020-2021 ?

Parmi les projets pour l'année à venir, il y a la mise à jour de l'inventaire par les adhérents du groupe local de La Chapelle-Heulin, la prise à bail de nouvelles parcelles situés dans le site classé et les marais, ou encore de nouvelles transmissions de parcelles.

De plus, l'association prévoit l'installation d'un éleveur de poulets de chair bio ainsi que celle d'un maraîcher dans le secteur du Vigneau.

Echange autour du maraîchage

« Concernant le maraîcher, je pense que des grandes serres en plastique viennent en contradiction

avec ces actions environnementales », commente l'adjointe Nathalie Courthial. « Les serres sont obligatoires pour les maraîchages. Cependant, ce sont souvent des jeunes qui veulent commencer et ils n'ont ni l'argent suffisant ni cet état d'esprit pour installer des grands tunnels », explique Cédric Retours.

« En regroupant les îlots, on est vigilants pour ne pas qu'un propriétaire installe 10 hectares de constructions. On veut des porteurs de projets jeunes et respectueux de l'environnement », ajoute Alain Gripon. « On est dans le vignoble et il y a de moins en moins de vignes

depuis 30 ans. Est-ce que les projets viticoles sont prioritaires ? », demande L'écu Edgard Cougnaud. « Bien évidemment, on veut les soutenir », répond Alain Gripon.

« Pas des immenses tunnels »

Le maire Alain Arraitz a exprimé son opinion sur le sujet : « En 3 ans, deux porteurs de projets en ont bénéficié et seuls 11 % des terres en friches de la commune ont été restitués. On aurait aimé plus mais je ne minimise pas votre travail. Pour ma part, je pense qu'un maraîchage, même bio, apportera du plastique dans le paysage

et ce n'est plus du décor viticole. De plus, si l'on commence à accepter des maraîchers, comment on justifiera notre refus à des plus grandes structures ? »

« Tout d'abord, rétorque Cédric Retours, il faut savoir qu'en 9 ans d'existence, Nantes Nord n'a réussi à offrir des parcelles qu'à deux porteurs de projets, ce qui démontre que ça prend du temps. Concernant les maraîchers, je vous invite fortement à aller visiter des maraîchers bio. Ce ne sont pas des immenses tunnels. Le seul moyen de ne pas voir de tunnels, c'est de ne pas manger de légumes. »